

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

DU

CALVADOS

2022, 011

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal: 10

en exercice: 10

Qui ont pris part à la délibération: 08

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 28 mars 2022

L'an deux mil-vingt deux, le 28 mars, 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

Date de la convocation :

24.03.2022

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCelles François, maire.

Date d'affichage :

01.04.2022

Présents: Mmes Levillain Elisabeth, Fages Florence; Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Ossemont Glenn, Guillaume Pastre et François Scelles

Excusé : M. Lebastard Frédéric (pouvoir donné à M.Desaint-Denis Romain)

M.Pastre Guillaume a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif 2022 proposé par le maire, qui s'équilibre aux sommes de :

- En recettes et dépenses de fonctionnement : 422 699,51 €
- En recettes et dépenses d'investissement : 277 001,85 €

Pour extrait conforme au registre.

A Noron-La-Poterie, le 29 mars 2022

Le Maire, Mr SCelles François

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture
le 01.04.2022
et publication ou notification
du 01.04.2022

